



« Source de culture, source d'inspiration... »

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

FAITS SAILLANTS

DU RAPPORT FINANCIER 2021

Chers citoyennes et citoyens,

Je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2021 de la Municipalité d'Upton, tel qu'audité par la Société de comptables professionnels agréés FBL S.E.N.C.R.L. et ce, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de la Municipalité, vous y trouverez les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, onglets La Municipalité/contrats municipaux et finances.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2021 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 4 270 624 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 3 914 268 \$ et une conciliation à des fins fiscales totalisant 224 776 \$ laissant ainsi un surplus d'exercice de 581 132 \$.

Or, tenant compte des différents éléments de conciliation (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus libre) de 581 132 \$.

Revenus de fonctionnement	4 270 624 \$
Charges (dépenses)	(3 914 268 \$)
Excédent avant conciliation fiscale	356 356 \$
Conciliation à des fins fiscales	<u>224 776 \$</u>
Excédents de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (affecté et non affecté)	<u><u>581 132 \$</u></u>

EXPLICATION DU SURPLUS

À la suite d'une gestion rigoureuse des finances publiques, l'obtention de subventions supplémentaires ou imprévues au budget 2021, la vente d'actif ainsi que l'imposition de droits supplémentaires (mutations immobilières), la municipalité a pu dégager un surplus d'exercice qui fut affecté à différentes réserves financières dans le but de maintenir les taux de taxes à leur plus bas niveau lors de travaux d'entretien ou d'investissements futurs.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par la firme FBL S.E.N.C.R.L, en date du 3 mai 2022. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité d'Upton.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans son rapport d'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021

Voici quelques-uns des investissements en immobilisation réalisés en 2021 :

- L'acquisition d'un tracteur et d'équipements pour le déneigement;
- Investissement dans la conception de plans et devis concernant la nouvelle usine de traitement des eaux usées;
- L'achat et l'installation d'une génératrice pour le poste de pompage Lanoie;
- Aménagement du parc dans le secteur Morphan;
- Achat et installation de jeux d'eau;

Finalement, je suis heureux de constater que selon le profil financier 2020¹ de la Municipalité, lorsque celle-ci est comparée aux municipalités de sa classe de population, de sa MRC, de la Montérégie ou de l'ensemble du Québec, elle remporte de nouveau les honneurs quant à ses efforts financiers d'investissement en immobilisations². La valeur de ces investissements est supérieure à ses pairs alors que leur coût est amplement inférieur.

DONNÉES COMPARATIVES – ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION

Upton	1 560 \$
MRC	1 920 \$
Montérégie	5 978 \$
Province	7 246 \$
Municipalités de 2000 à 9 999 habitants	3 870 \$

¹ Pour consultation : upton.ca/informations/financières/

² Infrastructures routières, d'eau potable, d'eaux usées, de loisirs, de sécurité incendie, etc.

Ce qui veut dire que la Municipalité s'acquitte de ses obligations de maintien et de renouvellement de ses infrastructures, et ce, sans compromettre la capacité financière des générations futures. La Municipalité est toujours à l'affût des programmes d'aide financière qui peuvent l'aider dans la réalisation de ses projets afin de maintenir le fardeau fiscal à son plus bas niveau.

La Municipalité souhaite que les informations présentées dans ce document offrent aux citoyens une meilleure connaissance du rapport financier de la Municipalité. Comme la transparence des données financières revêt un caractère important pour le conseil, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe municipale pour toute information additionnelle.

Le maire,



Robert Leclerc

- Ce document a été présenté lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 7 juin 2022.